



relais petite enfance
à petits pas

Contact / informations

► Au Relais petite enfance « A Petits Pas »

Cathy Allemand, Coordinatrice
Sur rendez-vous.
Pôle petite enfance intercommunal
147 impasse des cerisiers
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 62 76 18 ou 07 87 65 13 41
rpe@vaison-ventoux.fr

Ateliers d'éveil

► A Vaison-la-Romaine

Au Relais petite enfance « A Petits Pas »
Jours variables / se renseigner.



Un lieu d'échange,
de rencontre
et d'information
pour les parents
et les assistantes
maternelles



Communauté de communes Vaison Ventoux

Brantes . Buisson . Cairanne . Crestet . Entrechaux Faucon .
Mollans-sur-Ouvèze . Puyméras . Rasteau Roaix . Sablet .
Saint-Léger-du-Ventoux . Saint-Marcellin-les-Vaison . Saint-
Romain-en-Viennois . Saint-Roman-de-Malegarde . Savoillans .
Séguret . Vaison-la-Romaine . Villedieu .



Que propose le Relais ?



- ▶ L'accompagnement des parents à la recherche d'un mode de garde de la petite enfance.
- ▶ Un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres entre les parents et les assistantes maternelles.
- ▶ Un soutien concernant les démarches. Accès à une documentation législative, administrative et éducative, ainsi qu'à des réunions à thème.
- ▶ Une information sur les droits et obligations des parents et des assistantes maternelles.
- ▶ Des ateliers collectifs (activités manuelles, motricité...), discussions animées par des professionnels.



◆ Pour les parents

Vous désirez des informations relatives aux différents modes de garde pour votre enfant âgé de 0 à 6 ans.

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et rencontrer des professionnels de l'intercommunalité.

Vous voulez connaître les avantages financiers dont vous pouvez bénéficier (aide de la Caf, Msa, réduction d'impôts).

Vous désirez être aidé dans votre fonction d'employeur d'assistante maternelle (déclaration Urssaf, contrat de travail, bulletin de salaire...).

◆ Pour les assistant(e)s maternel(le)s

Vous recherchez un enfant à garder.

Vous souhaitez échanger votre expérience avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Vous désirez être avisée des changements relatifs à votre statut, (salaires, cotisations sociales, formations...).

◆ Pour les nourrices non-agrées

Vous voulez connaître les avantages du statut d'assistante maternelle agréée.

◆ Gardes d'enfants à domicile

Vous souhaitez avoir des informations sur les modalités d'exercice de votre profession.

Vous souhaitez participer à des « ateliers d'éveil » avec les enfants que vous gardez.



Retrouvez tous les services de l'intercommunalité proposés à la famille sur www.vaison-ventoux.fr